

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 novembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1541)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 368

présenté par

M. Philippe Vigier, M. Richard et M. Vercamer

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la première phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« au cœur du »

les mots :

« , ainsi que la nécessité d'assurer la pérennité financière des régimes de retraite et de favoriser la convergence entre ces régimes, afin de renforcer le ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à inclure la convergence entre les régimes dans les principes fondateurs du système de retraite.